

La confiance peut sauver l'avenir



RAPPORT D'ACTIVITE

RELAIS PARENTAUX

COUP D'POUCE

1

RAPPORT D'ACTIVITE 2019 - RELAIS PARENTAUX COUP D'POUCE

TABLE DES MATIERES

I.L'ACTIVITE DES RELAIS PARENTAUX COUP D'POUCE EN 2019..... 7

1. Tableau de Bord :7

2. Commentaires sur l'activité :8

II. LES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2019 10

1. Provenance géographique des enfants Accueillis 10

2. Les demandes d'accueil :11

3. Les partenaires prescripteurs :12

4. Les motifs de l'accueil : 13

5. Les motifs de non accueil15

6. Tranches d'âges des enfants accueillis : 16

7. Durée Moyenne des séjours à Coup d'Pouce 92. : 17

8. Accueil de jour des enfants de moins de 3 ans. 18

III.. REGLEMENTS DES PARTICIPATIONS FAMILIALES EN EUROS 20

1. Point sur les factures :.....20

2. Analyse de la situation socio-professionnelle des familles :21

IV.LA QUALITE DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS 22

1/ Sécurité affective des enfants ...23

2/ La référence éducative.....24

3/ Participation des enfants à la vie des relais : 24

4/ La scolarité – Les accompagnements : 25

5/ Les temps forts de la prise en charge éducative à Coup d'Pouce en 2019 27

6/ Actions entreprises en 2019.....33

CONCLUSION37

PRESENTATION GENERALE

Association gestionnaire

Fondation Apprentis d'Auteuil reconnue d'utilité publique par décret du 19 juin 1929

Siège social : 40, Rue Jean de La Fontaine 75016 PARIS

Téléphone : 01.44.14.75.75

Président : Monsieur Jean-Marc SAUVE

Directeur Général : Monsieur Nicolas TRUELLE

Etablissement :

N°FINESS : 920030640

Relais parentaux Coup d'pouce

138 bis rue Boucicaut

92260 Fontenay aux Roses

Et

10 rue Sintès

92290 Châtenay-Malabry

Téléphone Standard : 01. 41.13.02.92

Email : cdp92@apprentis-auteuil.org

Directrice : Madame LE BEUZE Stéphanie

N°SIRET : 77568879901324

C.C.N.T : Protocole social

Habilitation en octobre 2010 par le département des Hauts De Seine pour une durée de 15 ans

Capacité autorisée :

28 enfants âgés de 10 semaines à 17 ans (mixte)

FICHE SIGNALÉTIQUE DES RELAIS PARENTAUX

COUP D'POUCE 92

- Les relais parentaux Coup d’pouce font partis de la fondation Apprentis d’Auteuil depuis 2011.
- Ils sont habilités pour accueillir 24h/24h des enfants seuls ou en fratries de 10 semaines à 12 ans (et plus en cas de fratrie) lorsque les familles sont confrontées à une situation difficile ou une urgence nécessitant une prise en charge temporaire de leur(s) enfant(s) :
 - Hospitalisation, accouchement, maladie, difficultés matérielles, épuisement, rupture de l’hébergement, ...
 - Besoin de souffler, de se reposer, de pouvoir passer le « relais ».
- Les relais d’une capacité de 14 lits chacun (soit 28 lits au total) sont situés sur deux pavillons du sud du département à l’ambiance chaleureuse afin que les enfants s’y sentent bien, les parents rassurés et en confiance :
 - L’un à Châtenay-Malabry (92290) : **Le relais Yousafzai MALALA**



- L'autre à Fontenay-aux-Roses (92260) : **le relais Satyarthi KAILASH.**



- COUP D'POUCE C'EST :

- Un accueil, une écoute et des conseils attentifs et bienveillants des enfants et de leurs parents ;

- Le maintien des frères et sœurs ensemble ;

- Le maintien des enfants dans leur environnement social habituel afin de garder leurs repères (crèche, école, collège, centre de loisirs ou club de sport, lieu de soins...) ;

- Le maintien du lien parental : les parents sont invités et encouragés à venir partager le quotidien de leur enfant à Coup d'Pouce (partage des repas, devoirs, accompagnement au coucher...).

- Une première évaluation interne a eu lieu en 2015. L'évaluation externe de l'établissement s'est déroulée en juin 2017. Une seconde évaluation interne se déroulera à compter de janvier 2020.
- En 2019, nous avons réalisé : **7689 journées** d'accueil d'enfants.
- Coup d'Pouce 92 fonctionne en dotation globale. La structure accueille essentiellement des enfants du département des Hauts de Seine.
- Ressources humaines : **23 personnes, soit 22.5 Equivalents Temps Plein.**



I.L'ACTIVITE DES RELAIS PARENTAUX COUP D'POUCE EN 2019

1. Tableau de Bord : Nombre de journées d'accueil effectuées.

Elements	Indicateurs	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
2018	Jeunes ASE	24	16	26	19	20	20	14	16	13	14	20	15	217
	Journées facturées ASE	722	642	734	626	557	837	598	574	454	478	570	718	7 510
B2019	Jeunes ASE	24	24	24	24	24	24	12	12	24	12	24	12	240
	Journées facturées ASE	674	602	626	590	686	722	542	445	722	590	686	613	7 498
2019	Jeunes ASE													
	19 - Période	26	18	19	17	21	18	14	12	32	10	20	11	218
	19 - Rectif. Ant.													0
	TOTAL	26	18	19	17	21	18	14	12	32	10	20	11	218
	Journées facturées ASE													
	19 - Période	750	748	709	757	697	703	525	432	634	636	571	527	7 689
	19 - Rectif. Ant.													0
	TOTAL	750	748	709	757	697	703	525	432	634	636	571	527	7 689
	Cumul 2018	722	1 364	2 098	2 724	3 281	4 118	4 716	5 290	5 744	6 222	6 792	7 510	
	Cumul Budget 19	674	1 276	1 902	2 492	3 178	3 900	4 442	4 887	5 609	6 199	6 885	7 498	
	Cumul 2019	750	1 498	2 207	2 964	3 661	4 364	4 889	5 321	5 955	6 591	7 162	7 689	
Cum19 vs. Cum18	4%	10%	5%	9%	12%	6%	4%	1%	4%	6%	5%	2%		
Cum19 vs. Cum B19	11%	17%	16%	19%	15%	12%	10%	9%	6%	6%	4%	3%		
Châtenay-Malabry	Jeunes ASE	14	18	10	9	16	11	10	3	16	8	14	8	137
	Journées facturées ASE	371	379	384	407	398	422	325	270	309	370	396	409	4 440
Fontenay-aux-Roses	Jeunes ASE	12	0	9	8	5	7	4	9	16	2	6	3	81
	Journées facturées ASE	379	369	325	350	299	281	200	162	325	266	175	118	3 249

2. Commentaires sur l'activité :

Nous avons réalisé cette année **7689 journées** d'accueil (pour rappel nous avons réalisé en 2018 : 7510 journées) pour 7498 journées attendues. Nous sommes donc en légère suractivité par rapport à l'activité attendue (+ 191 journées).

Les relais maintiennent donc leur activité et l'institution est même en suractivité depuis maintenant cinq ans.

Les mois de juillet, aout, octobre et décembre sont des mois plus creux au niveau de l'accueil du fait de la mutualisation des relais sur les temps de vacances scolaires. L'équipe de direction réfléchit actuellement à une réorganisation des relais pour éviter ces creux d'activité mais surtout cette discontinuité dans l'accueil des enfants. L'année 2020 verra cette organisation évoluer.

- Activités des quatre dernières années : 2016 : 7 527 journées
2017 : 7 956 journées
2018 : 7510 journées
2019 : 7689 journées

Ces **7689** journées d'accueils représentent 218 accueils d'enfants.

La durée moyenne de séjour à Coup d'Pouce est de :

- 56 Jours pour les accueils en jours et nuits (au lieu de 34 jours en 2018 et 29 jours en 2017)
- 58 Jours pour les accueils de jours (au lieu de 51 jours en 2018 et 22 journées en 2017)

Nous constatons que la durée des accueils en jours/nuits a sensiblement augmenté cette année (+22 jours), alors que les accueils de jours augmentent très légèrement

(+7 jours) en comparaison à l'année précédente.

Nous analysons cela par la récurrence de demandes permettant aux parents de s'inscrire dans des formations ou des retours à l'emploi nécessitant une solution de garde sur plusieurs mois, notamment pour les enfants de moins de 3 ans, avec un indispensable besoin de stabilisation des parents.

Concernant la très nette augmentation des accueils en jour/nuite, nous analysons cela par la grande augmentation de demande d'accueils pour les familles en rupture d'hébergement, des problématiques de logement et quelques OPP avec des accueils plus longs qu'auparavant (accueil de plus de six mois pour plusieurs situations).

L'après Coup d'Pouce :

- Retour en milieu d'origine : 86,99% contre 93.3 % en 2018 et 97.73% en 2017
- Orientation placement : 13,01% contre 7.7 % en 2018 et 2.26 % en 2017.

Type d'accueil	Orientation placement	Retour milieu d'origine	Total général
Jour/Nuit	13,01%	59,35%	72,36%
Jour	0,00%	27,64%	27,64%
Total général	13,01%	86,99%	100,00%

Sur l'année 2019, le nombre d'enfants placés après l'accueil à Coup d'Pouce est en nette augmentation mais ce chiffre reste cependant à la marge dans la globalité. Ce chiffre s'analyse en partie sur des demandes d'accueil avec une évaluation à faire sur l'accueil de l'enfant et de la famille. Trois fratries ont été orientés en MECS et une fratrie a été orienté en Famille d'Accueil.

Le nombre important de retour en famille confirme que les relais sont bien dans leurs prérogatives d'accueil et d'accompagnement, de soutien à la parentalité pour permettre ces retours en famille dans de bonnes conditions après leur accueil à CDP.



II. LES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2019

1. Provenance géographique des enfants Accueillis

DEPARTEMENTS D'ORIGINE	2014	2015	2016	2017	2018	2019
92- HAUTS DE SEINE	229	289	171	256	188	215
93- SEINE SAINT DENIS	0	0	1	0	0	0
94- VAL DE MARNE	10	11	9	8	9	2
91- ESSONNE	0	0	0	0	5	1
75-PARIS	0	0	3	1	0	0
78-YVELINES	2	1	0	0	3	0
TOTAL	241	301	184	265	205	218

218 enfants ont été accueillis en 2019.

Parmi eux, 3 enfants seulement ne sont pas originaires des Hauts-de-Seine. Ce chiffre diminue considérablement depuis l'exercice précédent (17 l'an passé).

Ceci répond complètement aux attentes du département que les relais accueillent prioritairement des enfants Alto séquanais.

2. Les demandes d'accueil :

- 450 demandes d'accueil au total sur l'année 2019
- 218 demandes ont ensuite abouti sur un accueil de ou des enfants sur les relais
- 157 demandes sur le relais de Châtenay-Malabry dont 86 ont abouti sur un accueil.
- 293 demandes sur le relais de Fontenay-aux-Roses dont 132 ont abouti sur un accueil.

Il y a moins de demandes qu'en 2018 (pour rappel elles étaient au nombre de 646 l'an passé).

Cependant, 218 demandes ont abouti sur un accueil contre 201 l'an passé.

Les relais ont assuré une suractivité cette année.

La complexité des situations :

Nous avons rédigé sur l'année 2019 :

- 1 Information préoccupante

Nous avons participé sur l'année 2019 à :

- 36 synthèses autour des enfants accueillis notamment dans le cadre d'un placement

3. Les partenaires prescripteurs :

ORIGINES DES DEMANDES					
	2015	2016	2017	2018	2019
Service Social de Secteur (EDAS, CCAS, AS, CAF)	20.07%	27.7 %	21.96 %	22.33%	30.87%
Parents	9.34%	9.2%	15.69 %	13.78%	15.57%
Service de Protection Infantile	12.80%	8.6 %	9.80 %	10.37%	9.29 %
ASE et Services AED/AEMO	27.68%	18.98 %	25.32 %	24.19%	17.76%
Hôpitaux	12.11%	7.06 %	8.63 %	7.12%	2.73%
Associations (France Terres d'Asile, Flora Tristan, TISF, CHRS...)	16.95%	25.5%	17.26 %	17%	18.03%
Structures de petite enfance	1.04 %	0.1 %	0.78 %	0.31%	0.82 %
Ecoles				0.31%	1.37%
Mairie				1%	1.91%
Non renseigné		2.6%	0.78%	3.59%	1.65%

Le réseau des partenaires reste dense et varié, à la fois dans le domaine de la protection de l'enfance, de la prévention, mais également dans les champs du secteur sanitaire et social.

Les demandes des services sociaux de secteur augmentent cette année de plus de 8%, ils restent un de nos interlocuteurs privilégiés (30,87% des demandes).

Le réseau associatif est quasi stable (+1,03%). Le réseau continue et continue de nous solliciter régulièrement afin de soutenir des familles en relais dans le cadre de la formation ou de leur réinsertion professionnelle.

Nous observons une diminution des demandes provenant des services sociaux (ASE, AED/AEMO) de près de 7%. Cela souligne que CDP reste dans son cœur de métier et dans ses prérogatives de prévention et non pas d'accueil en placement. Les accueils réalisés dans le cadre de placement ont permis une mise à l'abri des enfants et permettent à la fratrie de continuer à vivre ensemble malgré la mesure comme le rappelle les lois récentes en protection de l'enfance. Ces accueils quoique à la marge permettent aux enfants de maintenir leur scolarité dans leur tissu social habituel et de garder ainsi des repères stables malgré l'éloignement d'avec leurs familles.

Ceux-ci restent à la marge, ils se traduisent généralement par des problématiques de mise à l'abri en urgence des enfants, demandées par l'ASE (dramas familiaux qui nécessitent d'offrir à l'enfant une sécurité affective dans un cadre adapté sans séparation des fratries). Ces accueils permettent alors aux services départementaux de disposer du temps nécessaire pour évaluer et orienter les enfants vers une prise en charge en adéquation avec la situation familiale.

4. Les motifs de l'accueil :

MOTIFS DE L'ACCUEIL (en pourcentage)	2015	2016	2017	2018	2019
--------------------------------------	------	------	------	------	------

Raison médicale		27.55	34.9	30.80	32.34%	15,59%
Problèmes familiaux	TOTAL	17	9.44	14.82	7.96%	11,96%
	<i>Conflits Parentaux</i>	1.02	3.01	2.66	0.99%	1,89%
	<i>Instabilité psychologique des</i>	6.46	3.01	7.60	3%	4,12%
	<i>Demande d'observations</i>	7.14	1.29	0.38	0.49%	0,45%
	<i>Drames familiaux (Décès)</i>	2.38	2.15	4.18	3.48%	5,5%
Problèmes de logement		9.52	13.3	10.65	7.46%	17,43%
Problèmes temporaires de garde		13.89	15.8	17.49	17.41%	19,26%
Besoin de souffler / Détresse des Parents.		6.12	8.1	6.84	13.93%	15,59%
Motifs professionnels.	TOTAL	10.54	6.4	5.32	2.97%	1,83%
	<i>Recherche d'emploi</i>	8.84	2.1	2.28	0.49%	1,83%
	<i>Formation</i>	1.70	4.3	3.04	2.48%	0
Retour au pays		5.78	6.4	5.32	3.48%	4,12%
Autres		5.78	6	8.75	11%	14,22%

Les problèmes de mode de garde liés à une raison médicale (hospitalisation, soins) sont cette année encore la raison première des accueils sur nos relais.

Ce motif d'accueil répond bien à la mission première de Coup d'Pouce.

Les accueils liés à des difficultés de logement (exclusion des familles, errance) ont augmenté cette année et deviennent avec les raisons médicales les sollicitations premières pour une admission sur nos sites.

Les accueils de ces enfants s'inscrivent davantage dans la durée au vue de la précarité dans laquelle se trouve les familles.

Les prises en charge pour des problèmes de mode de garde restent importantes et concernent 19,26 % des enfants accueillis.

5. Les motifs de non accueil

RAISONS DU NON ACCUEIL DE L'ENFANT	NOMBRE	POURCENTAGE
Accueil de jour durant les vacances scolaires	6	2,59%
Autres	13	5,60%
Demande non adaptée protection de l'enfance (STASE/AEMO)	5	2,16%
Enfant de moins de 10 semaines	1	0,43%
Enfant porteur d'un handicap	7	3,02%
Enfant trop âgé	4	1,72%
Enfants ayant des troubles du comportement, des problèmes de violence (hors protection de l'enfance)	13	5,60%
Enfant hors département	5	2,16%
Capacité d'accueil remplie	74	31,90%
Problème de garde seul	9	3,88%
Sans suite de la part du demandeur	91	39,22%
Trop éloigné géographiquement	4	1,72%
TOTAL GENERAL	232	100%

Sur les 450 demandes reçues au cours de l'année 2019, 218 ont été suivi d'un accueil.

Sur les 232 demandes non réalisées, près de 40% reste sans suite de la part des demandeurs.

Près de 32% des demandes refusées sont dues à une capacité d'accueil atteinte soit plus d'une demande sur trois qui ne peuvent aboutir faute de places disponibles.

6. Tranches d'âges des enfants accueillis :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Enfants de moins de 18 mois (en %)	18	15,72	12,5	22,64	22,88%	17,64%
Enfants entre 18 mois et 10 ans (en %)	67	62,21	67,9	70,18	63,20%	79,15%
*Enfants de 19 à 35 mois (en %)	21	24,75	26,6	14,72	16,42%	18,38%
*Enfants de 3 à 5 ans (en %)	15	21,07	25	22,26	27,87%	19,12%
*Enfants de 6 à 9 ans (en %)	26	16,39	16,3	23,4	18,91%	25,00%
*Enfants de 10 à 12 ans (en %)	5	15,72	11,4	9,8	8,45%	14,71%
Enfants de plus de 13 ans (en %)	15	6,35	8,1	7,17	5,47%	5,15%

Notre cœur de métier se trouve essentiellement sur des enfants entre 18 mois et 10 ans : près de 80% des enfants accueillis.

Les moins de 3 ans représentent 18,38% des accueils et correspondent majoritairement à des accueils de jours.

La présence de 5,15% d'enfants de plus de 13 ans témoigne du maintien de l'accueil inconditionnel des fratries sur nos relais et de l'importance que cet accueil a auprès des familles mais aussi des partenaires qui nous sollicitent pour éviter d'éclater la fratrie sur différents lieux d'accueil.



7. Durée Moyenne des séjours à Coup d'Pouce 92. :

Nombre de jours	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	%	%	%	%	%	%
1 à 4 jours	23,08	21,26	22,82	19,24	13,43	18,47%
5 à 9 jours	19,66	22,59	12,5	24,1	17,41	19,93%
10 à 19 jours	14,96	18,6	15,76	20,75	15,42	13,59%
Plus de 20 ,jours	14,1	11,62	15,21	13,9	11,45	4,85%
Plus de 30 jours	15,38	6,31	13,04	8,3	21,9	11,16%
Plus de 60 jours	6,41	6,64	9,23	7,16	6,96	13,59%
Plus de 100 jours	2,56	4,65	7,06	0,75	5,47	1,94%
Plus de 120 jours	3,85	8,3	4,34	5,66	7,96	16,47%

En 2019, 51,99% des enfants restent entre 1 à 19 jours, ce qui représente plus de la moitié des accueils.

Ce chiffre répond entièrement aux objectifs des relais à savoir, accueillir des enfants sur de courtes périodes.

Toutefois, nous observons cette année une forte augmentation des enfants accueillis plus de 60 jours, ce chiffre a doublé en un an, mais aussi des enfants accueillis plus de 120 jours, où la aussi el chiffre a doublé.

Cet allongement de la durée d'accueil s'explique par une recrudescence des situations d'exclusion, une complexification des situations familiales (soins, psychiatrie.) ou de situation émanant de l'Aide sociale à l'enfance auxquelles Coup d'pouce est en mesure de répondre afin de maintenir la scolarité et la fratrie ensemble sur plusieurs mois souvent en attendant la fin d'année scolaire avant d'être orientés vers un lieu de placement pour la nouvelle année scolaire.

8. Accueil de jour des enfants de moins de 3 ans.



MOTIFS	2016	2017	2018	2019
	34 Accueils	41 Accueils	35 Accueils	32 Accueils
Détresse des parents :	2.9	0	2.85%	15.15%
Problèmes de logement :	0	2.43	2.9%	2%
TOTAL	55.84	46.34	54.33%	57.58%
Demande d'un service social que Coup d'Pouce prenne le relais car :	Conflits Parentaux	0	0	5.76%
	Besoin d'un accompagnement éducatif	2.9	0	0
	Instabilité psychologique	0	0	0
	Instabilité Mode de Garde	52.94	46.34	48.57%
Problèmes médicaux de l'un des parents	11.76	9.75	2.85 %	5 %
Réinsertion professionnelle /Formation	29.32	26.82	25.71 %	6.06%
Autre	0	14.63	11.46 %	14.21%

En 2019, nous avons accueillis 32 enfants. Ce chiffre est en légère baisse depuis 2 ans. Nous accueillons moins d'enfants, mais sur des durées plus longues.



III. REGLEMENTS DES PARTICIPATIONS FAMILIALES EN EUROS

1. Point sur les factures :

Cette année 242 factures ont été éditées. 134 factures pour le relais de Fontenay aux Roses et 108 factures pour le relais de Chatenay-Malabry.

13,5% de factures restent impayées pour le relai Kailash et 31,5% pour le relai Malala.

REGLEMENT DES PARTICIPATIONS FAMILIALES						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Payées	57%	57%	56%	43%	43%	78,50%
Non payées	43%	43%	44%	57%	57%	21,50%

Les factures impayées sont en baisse très sensible par rapport à l'an passé même si le règlement de celles-ci reste un point de gestion difficile malgré notre politique de relance. Cette baisse du taux d'impayé est le fait de l'embauche d'une assistante plus sensibilisée à ce sujet et d'un process global mieux maîtrisé.

Nous poursuivons notre système de relance en l'étayant par des rappels téléphoniques de la part des chefs de services et plus particulièrement lorsque les enfants sont accueillis sur plusieurs mois.

En effet, il nous paraît important de maintenir cette participation financière même si celle-ci est parfois très symbolique.

2. Analyse de la situation socio-professionnelle des familles :

Répartition en pourcentage du tarif appliqué aux parents.					
Tarif de l'accueil à la journée	2015 : pourcentage de familles	2016 : pourcentage de familles	2017 : pourcentage de familles	2018 : pourcentage de familles	2019 : pourcentage de familles
0.5 €	4.31%	1.82 %	5.13 %	1.57 %	0
1 €	21.92%	32.31%	58.12 %	36.22%	34,40%
1.5 à 5€	34.21%	50%	12.82 %	29.13%	47,24%
5.5 à 10€	8.97%	9.75 %	7.26 %	6.30%	5,04%
Plus de 10€	4.31%	6.09 %	4.70	0	2,75%
Non Renseigné	26.24%	0%	0%	18.11%	10,47%

Dans une préoccupation de prendre en compte davantage le réel reste à vivre des familles, nous avons ajusté notre tarification à l'attention des familles. Cela permet à la famille d'être davantage actrice par la prise en charge financière de son enfant.

Ceci explique en partie l'augmentation du nombre de familles relevant de la tranche 1 à 5 euros/jour pour leur enfant. Par ailleurs, le nombre de parents occupant un poste à temps plein ayant augmenté, ceci est en corrélation, puisqu'ayant plus de ressources.

Situation Professionnelle de la mère :	2015	2016	2017	2018	2019
Emploi Aidé	0.33%	1.34%	0%	2.36 %	0%
Formation	12.62%	11.40%	6.15%	8.66 %	12%
Sans Emploi	21.26%	25.54%	37.31%	25.98 %	37,50%
Temps Partiel	7.97%	14.67%	11.15%	7.09 %	4,50%
Temps Plein	11.29%	19.02%	29.62%	14.17 %	34,50%
Minima Sociaux (RSA...)	5.64%	5.43%	5.38%	18.11 %	4,50%
Autres :	3.98%	4.89%	9.62%	3.14 %	7%
Etudiants			0.77%	1.57 %	0%

Situation Professionnelle du père :	2015	2016	2017	2018	2019
Emploi Aidé	0.33%	0.54%	0	0	0%
Formation	12.62%	0.54%	3.26%	5.88 %	0%
Sans Emploi	21.26%	11.41%	41.30%	44.88 %	0,70%
Temps Partiel	7.97%	3.80%	9.78%	3.15 %	1,47%
Temps Plein	11.29%	4.34%	9.35%	23.62 %	37,50%
Minima Sociaux (RSA...)	5.64%	1.08%	3.26%	4.72 %	2,20%
Autres :non renseigné	3.98%	2.71%	5.43%	2.36 %	58,13%
Etudiants			1.09%	0	0%

Nous constatons que nos interlocutrices sont essentiellement des mamans isolées. Ces mamans sont soit en situation de chômage, en situation précaire, cherchant à se former pour se réinsérer professionnellement, ou ayant besoin de souffler. Cette année voit également apparaître en plus grand nombre des mamans ayant un emploi, qui plus est à temps plein, mais ayant besoin de coup d’ pouce pour pouvoir travailler pour 2 raisons : soit parce qu’elles n’ont pas de solution de garde, emploi pas pérenne, ou avec des horaires très atypiques, ne pouvant s’inscrire dans un schéma classique de garde et n’ayant aucun relais familial ou amical pour prendre en charge leurs enfants.

Bien souvent les familles cumulent plusieurs fragilités rendant les situations de plus en plus complexes.

Les pères sont pour plus de la moitié des effectifs non présents dans les situations.

Un peu plus d’un tiers d’entre eux occupent un emploi à temps plein.

IV.LA QUALITE DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS



Tout le personnel des relais parentaux Coup d’pouce s’attache à offrir aux enfants accueillis et à leur famille une réelle qualité de prise en charge. Les équipes éducatives sont très investies dans cet accompagnement de qualité de la vie quotidienne, et dans les différents apprentissages :

- Apprentissage des actes du quotidien (repas, hygiène, propreté...), développement psychomoteur, langage, scolarité, développement de l’autonomie...
- Entretien attentif des locaux et du linge. Au-delà des investissements en équipements réalisés, les travaux de maintenance sur les 2 sites sont constants et ce afin d’éviter toute dégradation progressive des maisons et des espaces de vie des enfants.

Une grande attention est portée au bien être de chacun dans un cadre environnemental de qualité : maison accueillantes et chaleureuses dans des zones pavillonnaires, avec des parcs à proximité et des commerces de proximité...

1/ Sécurité affective des enfants

La sécurité affective est un besoin fondamental à donner à l’enfant. Celle-ci se

construit dès la naissance et ce tout au long de la vie de l'enfant. Les éducatrices du relais s'attachent à sécuriser les enfants en construisant un lien d'attachement sécuritaire en répondant aux besoins primaires et essentiels des jeunes enfants (manger, boire, changer leurs couches mais aussi consoler leurs pleurs). Cette sécurité affective s'inscrit également dans la mise en place de rituels (repas, coucher.), dans le respect des uns et des autres, dans le respect des valeurs, des règles de vie des relais connues des enfants (affichage des règles écrite et illustrées) mais aussi dans le lien de confiance qui se crée au fil des jours avec les enfants accueillis et les adultes de Coup d'pouce en étant présent, disponible pour les enfants, fiables.



2/ La référence éducative

Afin d'offrir des repères et des échanges privilégiés pour le jeune et sa famille, nous avons instauré cette année des doubles références pour chaque enfant accueilli.

Ces doubles références permettent d'avoir toujours un interlocuteur disponible pour échanger.

3/ Participation des enfants à la vie des relais :

Les conseils de vie sociale jouent un rôle important dans la vie des relais. Ils permettent l'expression des enfants sur la vie des relais, l'ambiance, les comportements des uns et des autres, la dynamique de groupe...Des suggestions très

intéressantes ont pu émerger comme la mise en place d'une boîte à idées. Cela permet aux enfants un apprentissage à la citoyenneté, le respect de la parole de l'autre, la nécessaire écoute ; ces conseils de vie sociale sont un véritable outil pédagogique.

4/ La scolarité – Les accompagnements :

Les enfants sont scolarisés sur leur commune et ce malgré leur accueil à Coup d'pouce, les enfants demeurent dans leur environnement habituel afin de garder leurs repères.

Ceci demande une grande logistique de la part des équipes éducatives afin d'assurer tous les accompagnements scolaires en temps et en heure pour chacun des enfants scolarisés (pour rappel, chaque relais dessert 8 communes).

Villes desservies	Nombre d'établissements scolaires desservis en 2019
Chatenay malabry	6
Le Plessis Robinson	2
Antony	5
Clamart	3
Meudon La Forêt	2
Bourg La reine	1
Sceaux	2
Bagneux	4
Boulogne Billancourt	2
Chatillon	5
Fontenay aux Roses	2
Issy Les Moulineaux	6
Malakoff	1
Montrouge	1
Chaville	1
Ville d'Avray	1
16	44

A ces nombreux accompagnements scolaires s'ajoutent les accompagnements des enfants sur leurs lieux de soins, sur leurs modes de garde pour les petits de moins de trois ans accueillis en jour / nuit ou sur les STASE. En 2019, nous avons accompagné :

- 4 enfants sur leurs accueils crèche
- 1 enfant chez son une assistante maternelle
- 3 enfants en suivis (psychothérapie, orthophonie et pédopsychiatre),
- 3 fratries pour leurs visites médiatisées de janvier à juillet sur les STASE d'Antony et Issy Les Moulineaux à raison d'une visite par fratrie par semaine ou tous les 15 jours selon les fratries.

- Lien des professionnels avec les établissements scolaires :

Un travail partenarial de proximité s'est poursuivi avec les instituteurs et professeurs des enfants accueillis en jour/nuit. Cela permet aux enfants de se sentir entourés avec un cadre structurant et cohérent.

Ce lien étroit permet d'assurer continuité, cohérence et complémentarité dans la prise

en charge éducative et pédagogique.

5/ Les temps forts de la prise en charge éducative à Coup d'Pouce en 2019

- EVEIL MUSICAL AU CONSERVATOIRE DE FONTENAY AUX ROSES POUR LES ENFANTS DE COUP D'POUCE

Parce que nourrir l'éveil du jeune enfant par l'approche et la découverte musicale semble essentiel aux professionnels des relais parentaux coup d'pouce, un partenariat est né entre le centre Culturel jeunesse et loisirs de la ville de Fontenay aux Roses et le Relais Parental.

Des séances au conservatoire sont organisées 2 fois par mois avec les enfants du relais, le professeur de musique et les éducatrices.

Ces séances permettent aux jeunes enfants de découvrir les différents instruments, de stimuler leurs sens et développer d'autres formes d'expression. Les échanges sont riches et variés entre enfants, familles, professeur de musique et équipes éducatives.

Piano, violoncelle, percussions, guitare et chansons sont au programme pour le plus grand bonheur des enfants !



-Transferts

Au mois de juillet, un groupe de 10 enfants a pu bénéficier d'un séjour à St Estèphe en Gironde (33) encadré de 5 éducatrices du relais.

Les locaux nous ont gracieusement été prêtés par un autre établissement d'Apprentis d'Auteuil, ce qui a permis aux jeunes de profiter d'un autre environnement et de découvrir pour certains les joies et les activités du bord de mer.

Ces vacances se sont déroulées sous le signe de la bonne humeur et de l'entraide.

Baignade, réalisation de châteaux de sable, visite d'un phare, d'un domaine viticole et dégustation de repas au restaurant ont été les principaux temps forts de ces 5 jours.



Lors des vacances de la Toussaint, nous avons organisé un transfert dans les Yvelines

au sein du pavillon extérieur de la MECS Saint Charles (Le Vésinet, maison appartenant à Apprentis d'Auteuil). Les enfants du relais ont pu pour certains partir pour la 1^{ère} fois en vacances. Les enfants comme les équipes ont été ravis de cette expérience de transfert. Il est à noter que cette solution permet aux enfants de partir en vacances non loin de Paris et à moindre coût.



- 30^{ème} anniversaire des droits de l'enfant :

Mercredi 20 novembre 2019, nous fêtons les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Un texte majeur, fruit d'années de travail, qui met au centre l'intérêt de l'enfant et le reconnaît comme une personne à part entière.

Cet anniversaire était l'occasion pour nos relais parentaux de faire vivre ce texte auprès des enfants accueillis autour d'activités ludiques et créatives.

Au programme, expression libre sur les droits : échange sur la notion de droit, partage d'exemples et information aux enfants sur les 10 droits fondamentaux dans le monde, mais aussi activités manuelles autour de ce texte fort.

L'idée était de rendre les enfants acteurs de leurs droits. Une activité réussie !



- Fête de Noël : un temps fort de partage avec les familles

Dimanche 15 décembre 2019, les enfants, leurs familles et les professionnels ont enfilé leurs plus belles tenues de fête pour célébrer dans la joie la fête de Noël des relais parentaux Coup D’Pouce.

La journée s’est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d’un repas festif suivi d’un spectacle de magie qui a amusé aussi bien les petits que les grands.

Le Père Noël a ensuite fait son apparition pour distribuer des cadeaux à chacun des enfants.

Cette fête de Noël a été une belle occasion de réunir parents, enfants et professionnels, et de renforcer les liens avec les différentes familles accueillies au sein de nos relais.



6/ Actions entreprises en 2019

- Convention de prêt de la Maison Franklin au Vésinet (78)

Lors du dernier trimestre 2019, nous avons pu mettre en place deux actions interdépartementales qui ont montré tous leurs bénéfices auprès des enfants accueillis comme des familles.

La première action est le transfert au Vésinet comme nous venons de le voir.

La seconde action menée est la mise à disposition d'un lieu d'hébergement le temps d'un week end pour permettre aux familles en rupture d'hébergement de revivre un quotidien ensemble le temps d'un week end, partager un temps de vie quotidienne hors du relais pour mieux se ressourcer.

En effet, nous accueillons sur les relais des familles qui sont en rupture d'hébergement depuis plusieurs mois. La situation étant compliquée à vivre notamment pour les enfants, manifestant un mal être profond, nous avons pu travailler avec les parents et la mecs Saint Charles pour permettre à ceux-ci de se retrouver ensemble le temps d'un week.end.

Les familles des relais Coup d'Pouce se sont emparées de cette proposition et ont pleinement profité de ce temps de regroupement familial.

- Mise en place de la carte des anciens :

"Aider et soutenir les anciens dans la vie en s'efforçant de maintenir, avec eux et entre eux, des liens de confiante amitié."

La Fondation d'Auteuil accorde une grande place à ses anciens. La politique d'Apprentis d'Auteuil se définit comme tel : « Sont ANCIENS d'APPRENTIS D'AUTEUIL tous ceux qui, jeunes ou adultes, ont reçu le concours d'APPRENTIS D'AUTEUIL et ont été, à ce titre, administrativement pris en compte par l'institution. »

Les finalités de cette politique des anciens sont :

- « Maintenir des liens de confiance amitié »
- « Etre disponible » - « aider et soutenir »
- « Susciter une mobilisation des Anciens » - « Développer chez eux une démarche de soutien »

Ainsi, depuis novembre 2019, Coup d’pouce officialise le départ des enfants accueillis sur les relais par la remise de la carte des anciens en présence de la directrice et de l’éducateur référent de l’enfant. C’est un moment fort pour les enfants restés de manière significative sur les relais.

Cette carte rappelle le lien que la fondation s’attache à entretenir avec les enfants et les familles fragiles. Lors de cette remise, il est rappelé au jeune qu’il pourra toujours solliciter apprentis d’Auteuil si un jour son parcours de vie le nécessite pour un conseil, une aide.

- Sensibilisation des familles pour décoder les pleurs de leur bébé

Un atelier de sensibilisation a été proposé aux familles pour décoder les pleurs de leur bébé fin novembre. L’idée était de pouvoir soutenir les familles face aux pleurs de leur enfant, leur impuissance parfois face à ceux-ci. Notre action vise à être davantage dans du soutien à la parentalité.

L’atelier s’est déroulé en présence de trois parents : deux mamans et un papa.

Les parents étaient à l’écoute et semblaient intéressés tout au long de l’atelier. Malgré le fait que l’atelier soit réalisé sur un temps court et une écoute moins nombreuse de chaque pleur, les parents ont été en capacité à reconnaître chaque pleur à la fin de l’atelier. Certains ont semblés plus à l’aise sur l’écoute tandis que d’autres se concentraient sur l’observation des différents comportements.

Des réponses pertinentes ont été amenées sur les signes de fatigue, de faim ou encore les manières de faire sortir les rots de leurs enfants.

Les parents ont trouvé cet atelier avec nos professionnelles et une intervenante extérieure intéressant. Une des mamans a évoqué le regret « de ne pas avoir connu ce langage plus tôt » et a dit de l'atelier que c'était « utile ».

La pertinence de cette action nous amène à réfléchir à de nouvelles actions de soutien à la parentalité en 2020.

- En novembre et décembre : une grande collecte organisée pour offrir une aire de jeux aux enfants

Nous avons décidé en cette fin d'année 2019 de rechercher des fonds et d'organiser une grande collecte afin d'offrir une aire de jeux aux enfants accueillis à Fontenay aux roses. Ceci souligne l'implication des relais pour trouver des financements autres que ceux accordés par le département afin d'améliorer la qualité de prise en charge des enfants et offrir des espaces de jeux agréables, ludiques aux enfants que nous accueillons.

Parce que les enfants que nous accueillons ont besoin de grandir dans de bonnes conditions, loin des difficultés passagères de leurs familles, de jouer, de se construire sereinement, de se développer, de s'épanouir, de développer leurs compétences et leur motricité. Notre objectif en cette fin d'année était d'offrir à ces enfants une aire de jeux afin qu'ils puissent s'amuser en extérieur dès que le temps le permet et s'épanouir en toute insouciance comme n'importe quel enfant.

Cette cagnotte participative a été mise en place dans l'objectif de financer tout ou partie cette aire de jeux (aire de jeux et sol amortissant).

La cagnotte a été lancée lors du 30^{ème} anniversaire de la convention des droits de l'enfant, soutenu lors du giving Tuesday puis fortement relancé lors des fêtes de Noël. La cagnotte s'est clôturée au 31 décembre 2019.

Elle a d'ores et déjà permis de récolter 2 260 euros et a réuni 32 contributeurs autour de ce projet.

L'année 2020 verra ce projet aboutir avec une inauguration de cette aire de jeux.



CONCLUSION

L'année 2019 a été marquée par des mouvements de personnel : départ de Mme Ghemri, directrice, après 8 années passées au sein des relais, l'arrivée de Mme Le Beuze en tant que directrice apportant un nouveau regard sur les relais avec une expérience riche en protection de l'enfance, dans l'accompagnement des jeunes et de leurs familles ; la mobilité de 2 professionnelles au profit d'autres établissements d'Auteuil, le départ de professionnelles de la petite enfance.

L'année 2019 a donc été marquée comme 2018 par un important turn over, des vacances de postes et des difficultés de recrutement. Des recours à des CDD ou à de l'intérim a été nécessaire afin de maintenir notre qualité de prise en charge et notre activité.

La fin d'année 2019 a permis de renforcer la sécurité sur nos relais (contrats de maintenance, matelas et rideaux ignifugés, plan de maîtrise sanitaire élaboré...)

La fin 2019 s'est terminée avec des chantiers enthousiasmant à venir en 2020 :

- mise à jour de la plaquette des relais parentaux à destination de nos partenaires
- travail autour d'une plaquette des relais parentaux à destination des familles, plaquette qui serait en libre accès dans les centres de soins, administrations notamment
- visite de présentation de notre plaquette à nos différents partenaires
- évaluation interne qui démarre en janvier 2020
- une entrée en CPOM interdépartemental 78/92 au courant de l'année 2020
- un nécessaire travail autour du dossier du jeune et de nos outils à réaliser
- des ateliers parents-enfants, sorties familles en réflexion afin de soutenir les familles dans leur rôle parental

Les équipes des relais au sens large sont investies dans leur travail, dynamique et

partante pour les projets à venir pour dynamiser la prise en charge et toujours répondre au mieux aux besoins des jeunes et des familles en accord avec le département.

Mme LE BEUZE

Directrice

Apprentis d'Auteuil
Œuvre d'Église
Fondation reconnue d'utilité publique

40, rue Jean de La Fontaine
75 781 Paris Cedex 16
Tél. 01 44 14 75 75

www.apprentis-auteuil.org



La confiance peut sauver l'avenir